

<b>U.EP.4.5</b>		<b>Requalification des espaces publics : Axe structurant Fully</b>	
<b>Catégorie</b>	Espaces publics	<b>Priorité</b>	A-B-C
<b>Instance(s) responsable(s)</b>	Commune de Fully	<b>Instance(s) concernée(s)</b>	Fully
<b>Stratégies sectorielles</b>	TP.1 ; TP.2 ; TP.3 ; MD.1 ; S.U.1 ; S.U.2 ; S.U.3 ; S.U.4 ; S.P.1		
<b>Description</b>	<p><u>Etat actuel</u></p> <p>L'axe structurant de Fully se matérialise par la route cantonale et le canal, traversant, longitudinalement toute le territoire de plaine de la commune. De cet axe, se rattachent des rues perpendiculaires menant aux centres villageois, sis sur le pied de coteau ou, menant aux nouveaux secteurs d'habitation développés dans la plaine.</p> <p>Ces deux axes, la route cantonale et le canal affichent une qualité relativement faible en matière d'espaces publics, et sont principalement caractérisés par la fonction de mobilité individuelle motorisée.</p> <p>Le village historique de Vers l'Eglise, centre de la commune, a vu sa rue principale, parallèle à la route cantonale, récemment requalifiée. Il en a résulté un partage plus grand de l'espace entre les différents modes et une modération des vitesses pour les voitures.</p> <p><u>Etat attendu</u></p> <p>3 éléments en matière de requalification de l'espace public concernent l'axe structurant de Fully.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le canal. Un avant-projet esquisse le potentiel du cours d'eau à évoluer vers un espace public linéaire. Sa rive droite serait dédiée principalement aux modes doux avec la mise en place d'une rue cyclable (cf mesure MD4.XX ; Citec), les valeurs biologiques du canal seraient améliorées (élargissements ponctuels, renaturation, etc.) tout en intégrant des éléments de nature en ville. Il s'agit là d'une mesure mêlant les dimensions urbanistiques, biologiques, paysagères et de mobilité.</li> <li>– La Rue de la Poste, axe parallèle à la route cantonale, au canal, et à la rue de l'Eglise, affiche un haut niveau stratégique. Il traverse le centre de Vers l'Eglise où se concentrent commerces, services et habitats collectifs et dessert le pôle scolaire et sportif de Charnot. Un concours d'idées a été récemment lancé pour requalifier cet axe, dans une optique de redistribution de l'espace aux différents modes, d'intégration de nature en ville ou encore de création d'une place publique. L'atténuation de l'aspect minéral de la rue apparaît comme l'un des principaux enjeux de ce réaménagement.</li> <li>– Les centres historiques villageois (Branson, Châtaigner, Saxé, Mazembroz) ainsi que les parcours les reliant à l'axe structurant. Il s'agit là de réaménager progressivement les centres de ces localités pour mettre en valeur le patrimoine en présence (cf mesure U.D.4.8) et améliorer la qualité de ces espaces publics, impactés par une trop forte présence de la voiture. Une intention devra également être portée aux rues reliant l'axe structurant et les centres villageois, afin de proposer un parcours attractif et agréable pour les habitants et visiteurs.</li> </ul>		
<b>Opportunité et utilité</b>	<p>Opportunité : Il s'agit là d'une opportunité d'apporter de la qualité tout au long de l'axe structurant de Fully, notamment en termes d'espaces publics et de liens entre les différentes localités de la commune et les espaces de détente et de loisirs.</p>		

**OU (pour tous les EP la même chose)**

Opportunité :

Profiter de chaque réaménagement de rue pour mettre en réseau un espace public de qualité qui améliore le quotidien de tous les usagers par un sentiment de sécurité et de bien-être.

Utilité :

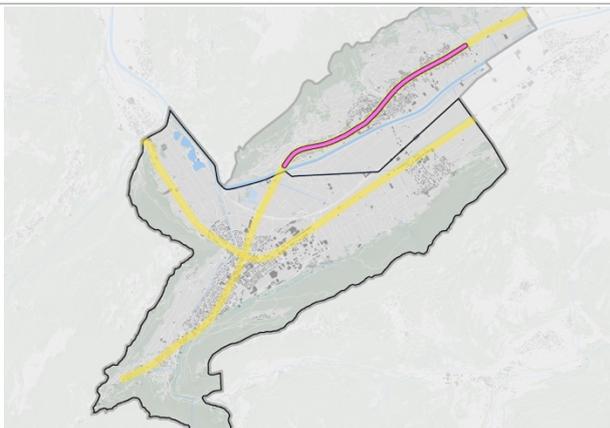
- CE1.5 Amélioration de la mobilité douce.
- CE2.3 Amélioration de la qualité des espaces publics.
- CE3 Accroître la sécurité du trafic.
- CE4.1 Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.
- CE4.2 Réduction des nuisances sonores.

<b>Coordination entre transports et urbanisation</b>	<p>Comme l'espace public partage la plupart du temps son emprise avec celle des réseaux de transports, leur cohabitation doit être un élément central dans un aménagement de qualité. Une sécurité de tous les usagers est nécessaire, s'il l'on veut que le partage de l'espace fonctionne sans accroc et qu'aucun mode de transport ne prenne trop fortement le dessus sur les autres.</p> <p>Cette mesure de requalification des espaces publics en lien avec l'axe structurant de Fully préconise une meilleure cohabitation entre les différents modes et une attention plus grande porte à la qualité de ces espaces. Il en découle donc une étroite coordination entre lieu de vie, déplacements doux optimisés et qualité de vie.</p>		
<b>Réalisation</b>			
<b>Etat de coordination dans le PDc (au 01.01.21)</b>	Pas concerné / Informations préalables / Coordination en cours / Coordination réglée		
<b>Etat de planification</b>	<p>A compléter / vérifier par la commune</p> <p>Canal de Fully : avant-projet</p> <p>Rue de la Poste : concours d'idées</p> <p>Centres villageois et lien à l'axe structurant : intentions, études à lancer</p>		
<b>Calendrier de mise en oeuvre</b>	<p>A compléter / vérifier par la commune</p> <p>Canal de Fully : ???</p> <p>Rue de la Poste : ???</p> <p>Centres villageois et lien à l'axe structurant : Branson, ?? / Châtaigner, ?? / Saxé, ? / Mazembroz, ?)</p>		
<b>Autre</b>			
<b>Fiches concernées du PDc</b>	C1, C2, D1, D4, D5	<b>Fiches concernées du PDi</b>	N3, U1, U2, M1, M2, M3, M4, M5
<b>Lien avec les autres mesures</b>	<p><b>P.MD.4.1.7</b> Rue cyclable Fully</p> <p><b>PM.4.7</b> Interface de la liaison par câble Fully-Chiboz</p> <p><b>U.D.4.7</b> Prévent Nord</p> <p><b>U.D.4.8</b> Développement et protection du patrimoine bâti</p> <p><b>U.D.4.9</b> Densification douce de la zone villa</p> <p><b>U.EP.4.1</b> Requalification des espaces publics</p> <p><b>U.N.4.1</b> Franges urbaines</p> <p><b>U.N.4.2</b> Nature en ville</p> <p><b>P.E.4.1</b> Mise en valeur des structures paysagères historiques</p> <p><b>P.E.4.3</b> Reviatlisation des Canaux</p>		

**Documents mis à disposition**

- Avant-projet canal de Fully.
- Eléments concours rue de la Poste.

**Plan de situation au 1 : 50'000**



**Plan selon état d'avancement**



Séquence Branson, nomad,2021



*Séquence Vers l'Eglise, nomad,2021*



*Séquence Châtaignier, Saxé et Mazembroz, nomad,2021*

Source : Moret & Associés, 2020